



STOA // IMAGINELARCHITECTURE // LATÉRALE // OTE
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CATHÉDRALE
NOTE DE SYNTHÈSE

Colmar est une ville attrayante, dynamique à l'environnement apaisé. La richesse de son patrimoine est réputée et ses édifices sont visités par des amateurs du monde entier. Parmi ses emblèmes, la collégiale Saint Martin émerge du centre ancien. Véritable manifeste de l'architecture gothique du XIII^e, elle est aujourd'hui noyée dans un parking et ne bénéficie pas de l'attrait et de la mise en valeur qu'elle mérite.

Une des spécificités des édifices religieux est la construction selon une orientation (axe Est Ouest) et non selon l'environnement urbain.

Aujourd'hui la place doit retrouver ses lettres de noblesses et assurer une vie commerciale attendue par la ville, ses habitants et ses visiteurs.

L'édifice religieux s'est agrandi sans interactions avec le tissu urbain qui l'entoure. La place n'est aujourd'hui que la résultante d'un front bâti déjà présent au XIII^e et d'un agrandissement successif de l'église.

Seul le canal a été infléchi afin de permettre un agrandissement de l'édifice.

Aujourd'hui, le projet propose de créer une forme urbaine centrée sur la collégiale afin que cette dernière s'impose dans un tissu désordonné. La forme géométrique permet de stabiliser les irrégularités et de recentrer la composition sur la collégiale.

Une fois de plus, le canal va être modifié mais cette fois c'est pour une mise en valeur et une large ouverture.

Ce mouvement se diffuse sur la place et permet d'en régler les grands principes comme les détails.

Cette ellipse dégage au contact Nord de la collégiale un emmarchement généreux et une douve constamment en eau.

L'espace public, doit être considéré avec humilité comme le premier plan du véritable objet d'intérêt : l'architecture patrimoniale.

Ainsi, la place Nord offre un espace libre nécessaire et appréciable.

Au quotidien, la place est vide et tout un chacun peut profiter de l'espace public ; Tantôt au soleil, tantôt à l'ombre de la canopée créée.

Les étés à Colmar sont extrêmement chauds et l'ouverture sur le canal, comme l'ombre du mail d'arbre apporteront de la fraîcheur et un confort aux riverains comme aux visiteurs.

Au rythme des événements (marchés hebdomadaires, marchés de Noël...) la place accueille les stands et kiosques nécessaires créant par là un espace public particulièrement attractif et animé.

A l'inverse, la place Sud est plus apaisée. Cette dernière bénéficie d'un patrimoine architectural et culturel remarquable (plus ancienne maison de Colmar et sa surélévation en colombages, proximité de la maison emblématique Zum Kragen, salle du corps de garde ; et bien entendu la face de la collégiale complète et surplombée de l'unique tour).

Ainsi, cette place se doit de rester libre afin que ces éléments patrimoniaux soient appréciables en toutes circonstances.

Et paradoxalement, c'est en disposant un élément structurel en son centre que l'on assure d'une liberté permanente de l'espace.

Ni forains ni tribunes de la place Nord ne viendront perturber le calme et la lisibilité de cet espace.

Un grand banc monolithique reprend l'ellipse initiée au droit de la collégiale. Ces blocs de grès, taillés pour permettre une assise confortable permettront le repos de la personne âgée comme le jeu des enfants.

Il apparaît donc un projet en deux temps, deux espaces :

Au nord, la place ensoleillée, animée et retentissante.

Au Sud, la place calme et contemplative.

Toutefois, en façade, les cafés et restaurants sont omniprésents et répondent donc à des ambiances différentes. La place est d'ores et déjà un lieu vivant et attractif. Il apparaît donc indispensable de conforter les acteurs de cette animation : Les commerçants.

